Paru dans

LE FIGARO DAITURE Mercredi 23 octobre 2024

LOMBARD BARATELLI ASTOLFE & ASSOCIÉS

Le sur-mesure du droit pénal des affaires et des enjeux réputationnels

Créé en 1952 par la légende des barreaux Paul Lombard, et fort d'une expérience de plus de 70 ans en droit pénal des affaires, Lombard Baratelli Astolfe & associés apporte à ses clients un accompagnement personnalisé en s'appuyant sur une expertise reconnue et saluée dans les plus grands classements de cabinets d'avocats.

Cerner les besoins au cas par cas

Matière ô combien sensible et aux enjeux réputationnels considérables, le droit pénal des affaires – et aujourd'hui la compliance, à travers la gestion de la prévention et la lutte contre la corruption – implique non seulement une maîtrise des problématiques juridiques de haut niveau, mais également une connaissance approfondie des attentes du client, de son secteur d'activité et des spécificités de son environnement, interne comme externe. « Notre ADN est la défense personnalisée et spécifique à chacun des clients qui nous fait l'honneur de sa confiance », précise Céline Astolfe, associée au sein du cabinet.

Et mettre en œuvre une méthode « sur-mesure »

Développée par les associés, elle est la marque de fabrique de ce cabinet à taille humaine, dont la rigueur et la réactivité relèvent incontestablement d'une structure de grande dimension et de renom.





Céline Astolfe et Olivier Baratelli, avocats associés au sein du cabinet LBA & associés

Comme le rappellent à l'unisson Céline Astolfe et Olivier Baratelli, « l'intuitu personae est pour nous une priorité qui scelle les fondations de la relation de confiance avec nos clients, outre, bien entendu, une issue satisfaisante dans les dossiers traités ».

Pour appliquer cette recette du sur-mesure et défendre au mieux les intérêts de ses clients dans toute leur diversité, Lombard Baratelli Astolfe & associés s'appuie sur l'expertise et l'expérience de ses quatre associés, Olivier Baratelli, Céline Astolfe, Marie Courpied-Baratelli et Christophe Rélu, ainsi que sur les compétences et l'investissement continu de leurs 19 collaborateurs, dont 3 avocats counsels. Présent à Paris, Lyon et Marseille, Lombard Baratelli Astolfe & associés intervient pour des entreprises rançaises et internationales et leurs dirigeants, ainsi qu'au soutien de collectivités publiques sur l'ensemble du territoire, dans toutes les phases hors contentieux [coaching pénal], précontentieux [conseil, compliance] et contentieux.

Lombard Baratelli Astolfe



associés

Tél.+33 (0)1 53 63 31 31 contact@cabinetlombard.fr www.cabinetlombard.net